



l'express.mu



Mercredi 4 juin 2008 - No. 16541



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Economie & Business](#)

Search

Au quotidien

- [Sommaire](#)
- [La Une](#)
- [Editorial](#)
- [Actualités](#)
- [Sports](#)

Cette semaine

- [l'express Nord](#)
- [l'express Est](#)
- [l'express Sud](#)
- [l'express Ouest](#)
- [l'express Outlook](#)
- [l'express Rodrigues](#)
- [Culture](#)
- [Economie & Business](#)
- [Porte-monnaie](#)
- [Apartés](#)
- [Cinéma](#)
- [Tribune](#)

Services

- [Avis de décès](#)
- [Bourse](#)
- [Horoscope](#)
- [Météo](#)
- [Petites Annonces](#)
- [Programme TV](#)
- [Publicité](#)
- [Taux de change](#)



ÉCONOMIE & business

Article publié le Mercredi 4 juin 2008.

ANALYSIS

Les oxymores du PRB

Par Eric NG PING GHEUN



Allier deux notions de sens contraire est la position confortable de l'éditorialiste. Mais il faut aller au-delà des quatre oxymores autour du rapport du Pay Research Bureau (PRB). D'abord, on ne peut pas s'élever contre les nouveaux salaires des hauts fonctionnaires tout en déplorant la fuite de ses compétences vers le privé. Ensuite, on ne peut espérer un alignement des salaires du public sur ceux du privé avec des conditions d'emploi différentes. Puis, le gouvernement sera incapable d'absorber les hausses salariales sans la poursuite de réformes génératrices d'une croissance honnie dans les médias. Enfin, on ne crée pas Rs 5,2 milliards à partir de rien, en l'absence d'une production en contrepartie, sans alimenter l'inflation.

Le PRB est venu atténuer tant soit peu la dualité de notre marché du travail. Tout comme l'employé du privé, le fonctionnaire sera soumis à un système de retraite par répartition. Les 6 % de cotisation représentent, quoi qu'en disent les syndicats, un gain monétaire qui sera récupéré par le contribuable à sa retraite.

Comme dans le secteur privé, les augmentations salariales annuelles ne seront plus automatiques à partir de juillet 2010, mais calquées sur la performance globale du fonctionnaire. Ainsi, le PRB postule que la productivité détermine le salaire, et non l'inverse. Le niveau de salaire n'est qu'un facteur de motivation, parmi d'autres tels que l'environnement du travail, l'autonomie de l'employé, la formation continue et l'égalité des chances dans la promotion.

Les hausses salariales accordées par le PRB ne l'ont pas été en fonction du taux d'inflation, mais elles ont été rendues possibles grâce à la croissance de la production nationale. Celle-ci s'est accrue de 70 % ces cinq dernières années. Depuis 2003, l'indice des salaires des employés du secteur public a grimpé de 18 %. Si l'on y ajoute les 37 % d'augmentation moyenne dus au PRB, les fonctionnaires auront eu leur part du gâteau national avec un relèvement de leurs salaires de 62 %. Ils ont largement rattrapé la perte de leur pouvoir d'achat dans la mesure où l'inflation cumulée des cinq dernières années est de 39 %.

Le coût du PRB, qui représente 2 % du produit intérieur brut (PIB) contre 1,4 % au dernier exercice, rétrécit la marge de manœuvre du ministre des Finances dans le prochain budget. Certes, à travers des impôts directs et indirects, l'Etat récupérera une partie de ce qu'il donnera, que nous estimons à environ Rs 600 millions pour la première année. Mais il n'est pas déraisonnable qu'il maintienne le déficit budgétaire à 3,8% du PIB afin de soutenir la croissance si nécessaire pour générer des recettes fiscales.

À charge pour le secteur public d'être plus efficace en aidant les entrepreneurs à assurer cette croissance.

Le PRB permet au fonctionnaire de prendre un congé pour se risquer à l'entrepreneuriat. Mais ce n'est pas ainsi qu'on dégraisse la fonction publique, seul moyen de réduire la bureaucratie. Pour cela, il faudra une politique de recruter deux personnes pour chaque trois fonctionnaires partant à la retraite.

Dans le privé, si l'employé n'est pas performant, il risque de perdre son emploi. Les fonctionnaires, eux, bénéficient de la sécurité d'emploi qui est une prime représentant l'écart salarial entre le public et le privé. Les entreprises sont obligées de maintenir cette différence parce que leur existence est dictée par le profit. C'est pourquoi le PRB aura un effet de contagion sur la politique salariale du privé, notamment sur les bas salaires, là où l'emploi est le plus menacé et où le barème salarial n'est pas si différent de celui du public.

Voilà qui pose le problème de la spirale salaire-prix. Même s'il n'y avait pas de PRB, la population était condamnée à subir l'inflation par les coûts. Durant les dix prochaines années, selon l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture, les prix des produits alimentaires «dépasseront en moyenne les niveaux qui ont prévalu pendant les dix années écoulées». Le prix pétrolier, lui, est susceptible de se maintenir au-dessus de 100 dollars le baril. De surcroît, la manne du PRB crée une inflation par la demande.
















D'aucuns avancent que les revalorisations salariales du PRB ne seraient pas inflationnistes, soulignant le fait que l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation était de 3,9 % seulement pour l'année 2003-2004 suivant l'application du dernier rapport du PRB. Mais cet indice ne prend pas en compte l'étendue des pressions inflationnistes au sein de l'ensemble de l'économie. La vraie inflation, c'est la différence entre la croissance de la masse monétaire et la croissance réelle de l'économie, qui était de 10 % cette année-là.

C'est pourquoi la Banque de Maurice a tort de définir sa politique monétaire en fonction de l'inflation à la consommation. Certes, l'impact inflationniste du PRB peut être atténué par la compétition qui règne dans le secteur de la distribution, par la guerre des taux d'intérêt que mènent les banques, et par la large gamme de produits d'épargne que proposent les fonds d'investissement. Mais l'autorité monétaire doit compléter la politique du gouvernement.

Pour la treizième fois consécutive depuis 2004, la Reserve Bank of India a rehaussé son taux de mise en réserve à 8,25 % en vue de combattre l'inflation. Il est temps que notre banque centrale elle aussi relève son Cash Ratio, actuellement à 4 %, pour retirer des liquidités du système bancaire. Elle doit bien soutenir un Etat déficitaire plutôt que des banques profitables.

 [Haut de la page](#)

[Les autres titres](#)

-  BUDGET: [La MEF : «La lutte contre l'inflation est la première priorité»](#)
-  QUESTIONS A JOCELYN KWOK, SECRETAIRE GENERAL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE: [«Il est urgent que le 'cess' soit réduit»](#)
-  A L'APPROCHE DU BUDGET: [La Bourse clôture en hausse](#)
-  QUESTION A ... DEVA ARMOOGUM DE KPMG: [«La fonction publique a un défi à relever»](#)
-  OPINION: [Préoccupations](#)
-  SOCIETE USINIÈRE DU SUD: [Jacques d'Unienville : «La raffinerie sera prête pour la coupe 2009»](#)
-  PROFIL D'ENTREPRISE: [Rendre le paysage agréable](#)
-  REFORME SUCRIERE: [Boolell veut la fermeture de Mon loisir d'ici juillet](#)
-  NATIONS UNIES: [Sommet mondial sur la crise alimentaire](#)
-  REVIEW OF CONDITIONS OF SERVICE: ["PRB may lead to a pay differential in favour of public sector"](#)
-  EU FINANCE MINISTERS: [G8 should tackle food and fuel prices](#)
-  [Le mot](#)
-  [Info Express](#)
-  [Le chiffre](#)
-  [Coulisses](#)

[Nous contacter](#) | [Publicité](#) | [Abonnez-vous](#) | [Webmaster](#)

© Copyright La Sentinelle

Designed and Hosted by [Telecom Plus Ltd](#)